

## Histoire de la pensée et relations internationales

Jean-François Thibault

Volume 29, numéro 4, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703963ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703963ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Thibault, J.-F. (1998). Compte rendu de [Histoire de la pensée et relations internationales]. *Études internationales*, 29(4), 965-983.

<https://doi.org/10.7202/703963ar>

# LIVRES

## 1. Étude bibliographique

### **Histoires de la pensée et relations internationales\***

Jean-François THIBAUT\*\*

La discipline des relations internationales, sans doute est-ce un truisme que de l'affirmer une nouvelle fois ici, traverse depuis le milieu des années quatre-vingt une période de forte effervescence qui tend à multiplier les horizons à partir desquels s'articulent dorénavant aussi bien les démarches théoriques, les recherches appliquées, que les réflexions axiologiques. Fruit de l'éclatement provoqué par la critique tous azimuts de l'approche néoréaliste et du modèle positiviste à partir du début des années quatre-vingt, cette effervescence disciplinaire se sera rapidement traduite, bien que de façon beaucoup plus discrète que dans la discussion des questions métathéoriques par exemple, par une importante « renaissance » de l'histoire de la pensée en matière de relations internationales<sup>1</sup>. À tel point d'ailleurs que si on ne peut certes pas encore envisager qu'une telle histoire de la pensée constituerait un

---

\* CONSTANTINEAU, Philippe, *La doctrine classique de la politique étrangère. La cité et les autres*, Paris, L'Harmattan, coll. « Ouverture philosophique », 1998, 240 p.

ONU, Nicholas Greenwood, *The Republican Legacy in International Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Cambridge Studies in International Relations », 1998, 284 p.

SCHMIDT, Brian C., *The Political Discourse of Anarchy. A Disciplinary History of International Relations*, Albany, State University of New York Press, coll. « SUNY Series in Global Politics », 1998, 309 p.

\*\* *Chercheur et candidat au doctorat au Département de science politique de l'Université d'Ottawa.*

1. L'expression d'une « renaissance » est celle qu'utilise Michael C. WILLIAMS, « Reason and Realpolitik: Kant's 'Critique of International Politics' », *Revue canadienne de science politique*, vol. 25, n° 1, mars 1992, p. 99. David BOUCHER la reprend à son compte dans « Political Theory, International Theory, and the Political Theory of International Relations », dans Andrew VINCENT, dir., *Political Theory: Tradition & Diversity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 199.

champ d'étude distinct en relations internationales, sans doute sommes-nous vraisemblablement en droit de supposer que l'intérêt qu'elle soulève aujourd'hui est là pour rester et que le caractère instrumental qui l'animait auparavant cède dorénavant la place à un questionnement moins utilitaire et donc plus sensible aux préoccupations de connaissance qui sont légitimement celles de l'histoire de la pensée.

Sans prétendre en rendre parfaitement compte ici, on peut cependant identifier trois axes principaux autour desquels cette renaissance se sera articulée depuis la fin des années quatre-vingt. Premièrement, elle a rapidement pris la forme d'une interprétation plus fine de la pensée de penseurs politiques classiques de même qu'une évaluation beaucoup plus nuancée qu'auparavant de la nature de leurs contributions à l'appréhension et à la compréhension de cet « objet » d'étude particulier que sont les relations internationales. Ainsi, à côté d'une relecture d'œuvres telles que celles de Thucydide (~471 - ~400 av. J.-C.), de Nicolas Machiavel (1469-1527), de Hugo Grotius (1583-1645), de Thomas Hobbes (1588-1679), de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), d'Emmanuel Kant (1724-1804) ou même de G.W.F. Hegel (1770-1831), plusieurs contributions se sont aussi penchées sur divers penseurs ayant de façon générale beaucoup moins retenu l'attention jusqu'alors tels Cicéron (~106 - ~43 av. J.-C.), Saint Augustin (354-430), Ibn Khaldûn (1332-1406), Bartolomé de Las Casas (1474-1566), John Locke (1632-1704), G.W. Leibniz (1646-1716), Adam Smith (1723-1790), Edmund Burke (1729-1797) ou Jeremy Bentham (1748-1832). Deuxièmement, cette renaissance a incité à revisiter et à approfondir l'exploration de la riche histoire de la discipline des relations internationales elle-même ; richesse que ni les variations sur la distinction opposant les approches réaliste et idéaliste, ni une présentation linéaire mettant l'accent sur une série de débats cumulatifs ne permettaient d'épuiser de façon véritablement satisfaisante. Ainsi l'histoire du développement de la discipline au 20<sup>e</sup> siècle comme sa pré-histoire au 19<sup>e</sup> siècle seront-elles abordées par l'intermédiaire d'une relecture attentive de quelques-uns de leurs principaux artisans. Troisièmement, et de façon plus ambitieuse cette fois, une telle renaissance de l'histoire de la pensée aura aussi encouragé un regain d'intérêt pour l'exploration des assises et des fondations entourant, tout particulièrement dans le contexte de l'une ou l'autre des formes prises par la modernité, une interrogation sur la signification de la problématique « internationale » proprement dite.

Ainsi, en allant au-delà de ce qui demeurerait souvent de l'ordre d'un exercice taxinomique<sup>2</sup> et en allant par-delà quelques introductions élémentaires qu'éclairait un légitime souci pédagogique, mais qui ne permettait pas de

2. L'exemple le plus connu demeure certainement celui de Martin WIGHT qui distingue, dans ses populaires leçons données durant les années cinquante à la London School of Economic and Political Science et récemment publiées sous le titre de *International Theory. The Three Traditions* (Leicester, Leicester University Press pour The Royal Institute of International Affairs, 1991), trois traditions : réaliste, rationaliste et révolutionnaire.

parler d'une véritable contribution à l'histoire de la pensée<sup>3</sup>, la renaissance actuelle contribue sans contexte à l'ouverture de l'horizon dorénavant jugé pertinent à l'étude des relations internationales<sup>4</sup>. Pendant trop longtemps, en effet, cette discipline ne se sera guère préoccupée de telles interrogations qualifiées de philosophiques et qui ne pouvaient selon toute vraisemblance pas contribuer de façon aussi directe au développement d'un bagage de connaissance dont la pertinence se mesurait généralement – dans un esprit éminemment utilitariste qui n'est certainement pas étranger à la domination de cette discipline par les États-Unis – en termes d'applications *hic et nunc*. Désillusionnée, d'une part, par la Première Guerre mondiale ainsi que par l'apparente ineptie des diplomates qui n'auraient une fois de plus pas su en faire l'économie, la discipline des relations internationales qui s'institutionnalise durant cette période est rapidement confrontée à l'actualité quotidienne et ne semble avoir que très peu de temps à consacrer à l'histoire de la pensée. Influencée, d'autre part, par le déclin de la théorie politique provoqué par la révolution scientifique qui frappe alors la science politique américaine, la discipline des relations internationales, qui gagne en crédibilité après la Seconde Guerre mondiale, développe cette fois une indifférence teintée d'hostilité pour l'histoire de la pensée. Ce n'est donc qu'au moment où, de l'aveu même de ceux qui auront par ailleurs largement contribué à provoquer cette situation, la discipline des relations internationales semble être dans un état de désarroi avancé<sup>5</sup>, qu'émerge à nouveau un sérieux intérêt envers l'histoire de la pensée.

Les trois ouvrages recensés dans cette étude participent tous, bien qu'à des degrés divers comme nous le verrons, de cette renaissance et ils ont tous trois comme objectif avoué de contribuer, par l'intermédiaire justement d'un tel exercice orienté vers l'histoire de la pensée plutôt que vers des considérations – fussent-elles d'ordre théorique ou méthodologique – strictement utilitaires, à enrichir les réflexions contemporaines en matière de relations internationales.

3. Consulter Mark V. KAUPPI et Paul R. VIOTTI, *The Global Philosophers. World Politics in Western Thought*, New York, Lexington Books, 1992 ; Torbjørn L. KNUTSEN, *A History of International Relations Theory: An Introduction*, Manchester, Manchester University Press, 1992 ; Kenneth W. THOMPSON, *Fathers of International Thought. The Legacy of Political Theory*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1994.
4. La littérature est d'ores et déjà beaucoup trop importante pour pouvoir y renvoyer ici, ne serait-ce que de façon partielle. Notons néanmoins les travaux de Jens BARTELSON, *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; James DER DERIAN, *On Diplomacy. A Genealogy of Western Estrangement*, Londres, Basil Blackwell, 1987 ; Jim GEORGE, *Discourses of Global Politics. A Critical (Re)Introduction to International Relations*, Boulder, Lynne Rienner, 1994 ; Friedrich V. KRATOCHWIL, *Rules, Norms, and Decisions. On the Conditions of Practical and Legal Reasoning in International Relations and Domestic Affairs*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989 ; Justin ROSENBERG, *The Empire of Civil Society. A Critique of the Realist Theory of International Relations*, Londres, Verso, 1994 ; R.B.J. WALKER, *Inside/Outside. International Relations as Political Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
5. Consulter le jugement que porte Kalevi J. HOLSTI, *The Dividing Discipline. Hegemony and Diversity in International Theory*, Boston, Unwin Hyman, 1985, p. 1.

## I – (Re)visiter l'émergence de la problématique internationale

Inspiré par les travaux de John G. Gunnell sur l'histoire du développement de la science politique aux États-Unis, Brian C. Schmidt se propose ici de faire l'histoire des débats ayant conduit au développement de la discipline des relations internationales aux États-Unis à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Une telle histoire est nécessaire, selon Schmidt, car l'historiographie de la discipline des relations internationales demeure souvent trop complaisante quand elle n'est pas tout simplement trompeuse. Une part importante du problème soulevé par cette historiographie proviendrait ainsi de la confusion qu'elle entretient entre une tradition analytique, c'est-à-dire une construction artificielle organisée autour de certaines idées, de certains thèmes ou de certains textes et ensuite rétrospectivement projetée sur le passé, et une tradition historique, c'est-à-dire une construction doctrinale originale se constituant de façon autonome sur la base de pratiques conventionnelles qui sont ensuite transmises telles quelles aux générations suivantes. Les véritables traditions historiques sont, selon Schmidt, assez rares ; le meilleur exemple pouvant légitimement prétendre échapper au reproche de réification analytique serait représenté par la tradition marxiste<sup>6</sup>. Le plus souvent ces traditions sont analytiques et elles sont inventées *a posteriori*. En effet, ce qui est généralement présenté comme une vénérable tradition historique s'avère fréquemment n'être rien de plus qu'une tradition analytique travestie, c'est-à-dire « retrospectively and externally demarcated ... as an actual or self-constituted tradition ... determined by present criteria and concerns<sup>7</sup> ». L'historiographie de la discipline des relations internationales – tout particulièrement sa version réaliste qui sera largement dominante après la Seconde Guerre mondiale – constitue pour Schmidt un bon exemple d'une telle tradition analytique travestie en tradition historique<sup>8</sup>.

Ainsi, bien qu'elles ne soient certes pas « monolithiques » et qu'elles distinguent fréquemment entre plusieurs catégories, les références à de telles traditions demeurent néanmoins très courantes et prennent invariablement la forme d'une invocation des grands penseurs tels Thucydide, Machiavel, Grotius, Hobbes, Rousseau ou Kant qui tous révéleraient l'essence même des relations internationales ; essence sur laquelle les penseurs contemporains auraient justement construit. Ainsi, par exemple, la tradition réaliste aurait-elle une histoire permettant de remonter jusqu'à l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* écrite par Thucydide alors que la tradition grotienne aurait pour sa part une

6. Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, 1998, p. 25. Pour une bonne contribution à l'histoire de la pensée marxiste en matière de relations internationales, consulter Vendulka KUBÁLKOVÁ et Albert CRUICKSHANK, *Marxism and International Relations* [1985], Oxford, Oxford University Press, 1989.

7. Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 25. Consulter aussi John G. GUNNELL, « The Myth of the Tradition », *American Political Science Review*, vol. 72, n° 1, mars 1978, pp. 122-134.

8. Consulter, par exemple, Robert GILPIN, « The Richness of the Tradition of Political Realism [1984] », dans Robert O. KEOHANE, dir., *Neorealism and Its Critics*, New York, Columbia University Press, 1986, pp. 301-321.

histoire remontant jusqu'au *De Jure belli ac Pacis* de Grotius. Pour Schmidt, de telles traditions ne sont tout simplement pas historiques et la prétention qu'elles ont de passer pour telles n'est pas non plus innocente eu égard aux importantes conséquences qu'elles comportent pour le développement de la discipline des relations internationales elle-même. La majorité de ces histoires ne refléteraient en effet rien de plus qu'un souci « présentiste » – préoccupé par des problèmes actuels qui sont projetés dans le passé lui donnant ainsi une signification qui n'a de sens que dans le présent – plutôt que d'être l'expression d'une véritable démarche en histoire de la pensée. Ainsi, de telles histoires cherchant à rendre compte du développement de la discipline des relations internationales en postulant « the existence of a 'historical' tradition transmitted from the ancient past to the present are legitimating mechanisms that are employed to validate present claims to knowledge ... elicited for instrumental legitimating purposes<sup>9</sup> ». De cette façon, la représentation conventionnelle dominante – ici la représentation réaliste, mais ce pourrait tout aussi bien être la représentation libérale<sup>10</sup> – se trouve-t-elle considérablement renforcée. D'autant plus, d'ailleurs, qu'en accordant à l'actualité quotidienne ainsi qu'aux événements extérieurs – par exemple la Première Guerre mondiale ou la projection sur la scène internationale des États-Unis – un statut nettement privilégié dans l'explication du développement de l'étude des relations internationales au 20<sup>e</sup> siècle, une telle histoire présentiste se trouve dans les faits légitimée cependant que les approches concurrentes, par exemple l'approche idéaliste, sont plus facilement discréditées<sup>11</sup>.

Contre une telle histoire qui ne se préoccupe tout compte fait guère du passé et qui, en le sacrifiant ainsi pour célébrer le présent, contribue finalement à les appauvrir l'un comme l'autre, Schmidt opte pour une approche internaliste, assez proche de celle, influente en sciences sociales, développée en histoire des sciences par Thomas S. Kuhn<sup>12</sup>, qui tente de rendre raison de la manière par laquelle « the academic field of international relations has attempted to provide authoritative knowledge about the subject matter of international politics<sup>13</sup> ». L'objectif consiste donc pour Schmidt à reconstituer, en s'attachant aux pratiques discursives plutôt qu'aux circonstances extérieures, les « developments and transformations that have occurred in the field by following and describing a relatively coherent conversation among participants<sup>14</sup> ». Une problématique est au cœur de cette conversation interne : l'énigme de la politique en l'absence d'autorité centrale, c'est-à-dire la problématique anarchique. Pour Schmidt, cette problématique et la représentation des relations internationales qui s'en dégage, sont le fruit des débats qui ont animé

9. Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 31-32.

10. Consulter Nicholas Greenwood ONUF, *op. cit.*, pp. 15-16 ainsi que David LONG, « The Harvard School of Liberal International Theory: A Case for Closure », *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 24, n° 3, hiver 1995, pp. 489-505.

11. Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 33-37.

12. Thomas S. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques* [1962], Paris, Flammarion, 1983.

13. Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 12.

14. *Ibid.*, p. 37.

cette conversation interne plutôt qu'un objet empirique qui aurait été lentement découvert.

L'origine – ou la « préhistoire » selon l'expression utilisée par Schmidt<sup>15</sup> – du discours sur les relations internationales doit être situé dans le contexte des discussions sur l'État à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Les principaux théoriciens abordèrent en effet la question de l'État en s'attachant à distinguer ses composantes, interne et externe, qui n'étaient pas, comme c'est le cas aujourd'hui, plus ou moins parfaitement isolées l'une de l'autre. Dans ce contexte, s'il n'y avait certes pas en tant que tel de discours portant spécifiquement sur les relations internationales<sup>16</sup>, la question des relations extérieures de l'État tout comme la question des relations entretenues par les États entre eux fera cependant l'objet d'une attention soutenue. C'est précisément à partir de la représentation que l'on se faisait alors de l'État – représentation fondamentalement organique mettant en évidence les dimensions juridiques du concept de souveraineté – et tout particulièrement dans le contexte des discussions autour du concept de souveraineté que furent, selon Schmidt, explorés divers aspects des relations internationales et que le discours sur l'anarchie a été développé dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Quatre thématiques principales, et partant, quatre conversations particulières, furent au cœur de la constitution de ce discours sur l'anarchie. La première portait sur le caractère du droit international et son importance dans les relations entre les principales puissances européennes. La théorie juridique de l'État qui avait émergé au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dominait à ce moment les discussions et l'un des arguments qu'elle mettait de l'avant consistait à vider de son contenu le droit international sous prétexte que, les États vivant dans un état de nature hobbesien, le droit international ne reposerait en fin de compte sur aucune autorité supérieure. En bref, l'argument juridique supposait que le droit international ne serait dans ces circonstances tout simplement pas un vrai droit. Au tournant du siècle, cette représentation quasi métaphysique de l'État sera l'objet de nombreuses critiques de la part de ceux qui jugeaient que la lecture du droit international, que cette représentation permettait de faire, apparaissait éminemment réductrice. D'abord, cette lecture ne reflétait pas la réalité empirique et la condition dans laquelle se trouvaient effectivement les États. Ensuite, cette lecture spéculative reposait sur une

15. *Ibid.*, p. 44.

16. L'exception est bien entendu celle de Paul S. REINSCH (1869-1923) qui publie en 1900 *World Politics at the End of the Nineteenth Century, As Influenced by the Oriental Situation*, New York, Macmillan. Bien connu des historiens de la discipline des relations internationales, Reinsch est fréquemment, mais sans doute un peu trop rapidement comme le suggère Schmidt, considéré comme étant le premier à avoir véritablement abordé dans toute sa spécificité le domaine des relations internationales. Si avec Reinsch – qui demeurerait lui aussi fortement influencé par la représentation organique de l'État (Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 71) – un tel discours portant spécifiquement sur ce domaine acquiert certes une légitimité, la discussion des questions internationales ne sera pourtant pas absente des débats entourant la souveraineté extérieure de l'État chez des auteurs comme Francis Lieber (1800-1872), Theodore D. Woolsey (1801-1889) ou John W. Burgess (1844-1931).

compréhension étroite des qualités anarchiques qui caractérisaient ce milieu international. Enfin, cette lecture étroite surestimait l'indépendance des États et sous-estimait leur interdépendance. Cette première conversation conduira, selon Schmidt, à la reformulation de la représentation ontologique que l'on se faisait jusqu'alors de la scène internationale – l'idée de société des États fait sa première apparition<sup>17</sup> – et soulèvera la possibilité, qui sera exploitée durant l'entre-deux-guerres, de réformer l'anarchie.

La deuxième portait sur la nécessité de « civiliser » au moyen de l'impérialisme et de l'administration coloniale, les territoires extra-européens marqués par le désordre interne. En effet, si la première conversation laissait entrevoir la possibilité de concevoir la scène internationale comme participant d'une société, cette société demeurait néanmoins toujours circonscrite aux États européens. Les autres entités politiques situées hors du continent européen devaient au préalable être civilisées. C'est ici la dimension interne de la souveraineté qui est explorée du point de vue des relations internationales, dans la mesure où une telle anarchie interne aurait, comme le suggérera Walter Lippmann (1889-1974) par exemple<sup>18</sup>, des incidences importantes sur la stabilité internationale. Selon Schmidt, bien que l'accent se soit déplacé et que les débats portent désormais sur l'anarchie intérieure, le traitement qui en est fait tout comme les solutions qui sont envisagées – notamment la création d'organisations internationales – demeurent à bien des égards similaires. Au-delà de son intérêt purement historique, l'importance de cette thématique vient selon Schmidt de ce qu'elle permet de nuancer l'importance de la Première Guerre mondiale comme principal facteur explicatif de l'émergence de la discipline des relations internationales<sup>19</sup>. Ainsi la discussion des organisations internationales qui sera au cœur des débats de l'entre-deux-guerres aurait tout compte fait peu à voir avec des événements externes et découlerait directement de l'évolution des conversations internes qui pointaient d'ores et déjà dans une telle direction.

La troisième thématique concerne les causes de la Première Guerre mondiale et les conditions de la paix. Selon Schmidt, c'est sans doute autour de cette thématique que prend sa source la confusion entre une tradition analytique et une tradition historique en matière de relations internationales<sup>20</sup>. Reprenant et accentuant plusieurs discussions qui avaient marqué la première conversation, la troisième vient reformuler, dans une perspective pluraliste, la critique théorique de la représentation juridique de l'État souverain. Celle-ci aurait en effet conduit l'État à adopter une attitude totalement « irresponsable » dans la mesure où il n'accepterait justement aucune limite ou obligation

17. Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 120.

18. Walter LIPPMANN, *The Stakes of Diplomacy*, New York, Henry Holt and Company, 1915, p. 127. Comme cité par Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 146.

19. *Ibid.*, p. 149.

20. *Ibid.*, p. 153.



morale ou légale<sup>21</sup> ; l'image des relations internationales en découlant ne serait tout simplement pas consistante avec la réalité. La guerre aurait donc été la conséquence directe de cette insistance « stéréotypée<sup>22</sup> » à concevoir l'État de manière unitaire et à supposer qu'il bénéficierait du fait de son indépendance juridique d'une liberté absolue que ne viendrait par conséquent limiter aucune autorité supérieure. La paix devait donc permettre de prendre conscience de cette situation et de rejeter une telle représentation de l'État qui en constituait certainement l'une des principales causes.

C'est donc à la suite de l'ensemble de ces conversations internes – et non seulement en résonance avec la création de la Société des Nations ou encore en réaction directe à la Première Guerre mondiale – qu'émerge au cœur de l'étude des relations internationales la thématique d'une amélioration de l'anarchie par l'intermédiaire des organisations internationales. Pour plusieurs auteurs, la science politique est alors dans un « interrègne<sup>23</sup> » où tout reste à faire car rien de ce qui aurait été fait ne serait dorénavant satisfaisant. L'objectif est alors de parvenir à penser la place des organisations internationales – que la science politique aurait, selon Pitman Benjamin Potter (1892-1981), trop fréquemment négligée sous prétexte qu'elles n'existeraient pas vraiment<sup>24</sup> – et surtout la manière par laquelle la souveraineté nationale des États peut être rendue compatible, ou « réconciliée » selon l'expression utilisée par Potter<sup>25</sup>, avec l'idée d'une structure à laquelle elle serait sinon soumise, du moins minimalement dépendante. Les organisations internationales permettraient en effet d'harmoniser et de coordonner, le plus souvent d'ailleurs à leur avantage, les relations qu'entretiendraient ensemble les États. La présence et l'importance de ces organisations pourraient même éventuellement conduire, sur un mode largement fonctionnel reposant essentiellement sur l'accord des États, à la création d'un véritable gouvernement mondial.

Ce n'est qu'alors, à la suite de près de soixante-dix ans de débats, de discussions et de conversations souvent fertiles et généralement significatives pour l'articulation du discours sur l'anarchie qu'intervient enfin la « critique » réaliste qui prend forme à partir de la fin des années trente et surtout durant les années quarante. Celle-ci reposera, comme le montre Schmidt, sur un bouleversement – marqué par un abandon des préoccupations entourant la

21. L'expression est celle de Harold J. LASKI (1893-1950), « International Government and National Sovereignty », dans *The Problems of Peace*, 1<sup>re</sup> série, Londres, George Allen & Unwin, 1927, p. 292. Comme cité par Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 166.

22. L'expression est celle de G. Lowes DICKINSON (1862-1932), *The European Anarchy*, Londres, Swarthmore Press, 1916, p. 14. Comme cité par Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 161.

23. L'expression est celle de Alfred E. ZIMMERN (1879-1957), *The League of Nations and the Rule of Law, 1918-1935*, Londres, Macmillan and Co., 1936, p. 278. Comme cité par Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 200.

24. Pitman Benjamin POTTER, « Political Science in the International Field », *American Political Science Review*, vol. 27, n° 3, août 1923, p. 383. Comme cité par Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 202.

25. Pitman Benjamin POTTER, *An Introduction to the Study of International Organization*, New York, The Century Co., 1925, p. 380. Comme cité par Brian C. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 207.

définition d'une solution en termes d'organisation ainsi que par une attention accrue pour l'étude de la *politique* internationale – qui conserve néanmoins les principales caractéristiques analytiques et conceptuelles qui furent au cœur de l'étude des relations internationales dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La plus importante demeure sans conteste la représentation anarchique que les réalistes n'ont tout simplement pas eux-mêmes inventés. Ainsi le véritable enjeu entourant le « premier débat » tiendrait-il beaucoup moins à la critique réaliste d'une approche qui aurait été trop idéaliste, et qui n'aurait de ce fait pas su rendre raison de la nature des relations internationales, qu'à une volonté d'affirmer l'autonomie académique d'un domaine d'étude qui n'était jusqu'alors qu'une branche, d'ailleurs fort active, de la science politique.

## II – (Re)découvrir une tradition républicaine continentale

S'écartant de la discipline des relations internationales telle qu'elle est généralement définie et délaissant notamment les lectures mythiques qui en sont faites sous le couvert de traditions historiques, Onuf s'attache dans son récent ouvrage à revisiter l'héritage républicain – entendu ici comme une forme d'association humaine précédant la constitution de l'identité et de la liberté des agents contrairement à ce suppose le libéralisme par exemple qui accorde la primauté à l'individu<sup>26</sup> – avant qu'il n'y ait des États tels que nous les concevons depuis quelques siècles et à explorer l'importance largement insoupçonnée de cet héritage pour notre compréhension des relations qu'entretiennent ensemble ces États aujourd'hui. Selon Onuf, cet héritage est mal apprécié, car personne ne se serait véritablement donné la peine de mettre en lumière et de chercher à comprendre de quelle manière les diverses pièces s'articulent les unes aux autres. En conséquence, alors même que le républicanisme se « répandrait », selon Onuf, jusque dans nos façons de parler et qu'il donnerait leur signification à nombre des pratiques que nous attribuons aujourd'hui aux États, l'histoire de la pensée des relations internationales ne s'y serait à peu près pas intéressée<sup>27</sup>. Hors quelques récentes références au libéralisme d'inspiration républicaine<sup>28</sup>, le concept lui-même semble en effet inexistant et illustre clairement le silence qui entoure cette catégorie du politique, marginalisant ainsi une importante réflexion portant sur la constitution – le mot « construction » serait peut-être plus approprié ici – d'un espace politique commun aux États.

26. Nicholas Greenwood ONUF, *op. cit.*, p. 5.

27. *Ibid.*, pp. 3, 25.

28. Consulter Robert O. KEOHANE, « International Liberalism Reconsidered », dans John DUNN, dir., *The Economic Limits to Modern Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 165-194 ainsi que Mark W. ZACHER et Richard A. MATTHEW, « Liberal International Theory: Common Threads, Divergent Strands », dans Charles W. KEGLEY, dir., *Controversies in International Relations Theory: Realist and the Neoliberal Challenge*, New York, St. Martin's Press, 1995, pp. 107-150.

Deux raisons principales permettent d'expliquer ce silence. Le premier aspect du problème vient certainement ici de ce que l'on s'accorde à reconnaître, à la suite du travail classique de l'historien J.G.A. Pocock<sup>29</sup>, la tradition atlantique comme étant le cœur de la tradition républicaine et que l'on néglige en conséquence de prendre en compte d'autres penseurs appartenant à la branche continentale du républicanisme tels Johannes Althusius (1557-1638), Grotius, Leibniz, Christian Wolff (1679-1754) et Kant. Le deuxième aspect du problème vient cette fois de ce que le pendant international du républicanisme est assez rarement apprécié à sa juste valeur<sup>30</sup> et qu'il est très fréquemment lié (et confondu) avec la tradition du droit naturel. En fait, dans la mesure où la pensée républicaine parle de politique comme association humaine orientée vers le bien commun et non de l'État comme espace politique, Onuf suggère en effet que ce pourrait même être un anachronisme que de chercher à lier républicanisme et théorie internationale. Cela, tout simplement parce que « [i]n republican times, there could be no international thought<sup>31</sup> ». Pourtant, étant donné l'importance de l'influence du républicanisme dans la définition même des problèmes que l'on considère comme politiques, une telle entreprise, qui est menée ici sous la forme d'une histoire de la pensée, vaut cependant la peine d'être tentée. Trois grandes étapes, correspondant aux trois parties de l'ouvrage, marquent cette (re)découverte. La première a comme objectif de raconter une histoire du républicanisme à partir de ses origines antiques jusqu'à la jeune modernité qui court jusqu'au tournant des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Il s'agit donc pour Onuf – et à travers la discussion de divers thèmes propres à cette tradition – de dessiner les contours de ces deux grandes branches républicaines (atlantique et continentale) qu'il se croit autorisé à distinguer ; lesquelles constitueront respectivement les thèmes des deuxième et troisième étapes de l'ouvrage.

L'histoire, du moins celle que souhaite raconter Onuf, débute donc avec les Grecs et le débat opposant *physis* et *nomos* ou encore nature et convention qui, en tant qu'explications concurrentes du contenu normatif variable des pratiques sociales, constitue dans une large mesure la toile de fond de ce monde grec. Plus précisément, l'histoire du républicanisme débiterait, selon Onuf, avec Aristote (~384 - ~322 av. J.-C.) et sa tentative de réconcilier ces deux positions antagonistes sans néanmoins leur accorder un statut égal. La solution aristotélicienne, telle que suggérée dans les *Politiques*, fera ainsi de la justice un bien appartenant *naturellement* à la *polis* (association, *civitas*, *koinonia*), mais néanmoins administré, dans le cadre de cette *polis*, sur un mode qui

29. L'ouvrage capital est ici son *The Machiavellian Moment. Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

30. En témoigne selon Onuf le fait que Pocock néglige de considérer Emeric de Vattel (1714-1767) comme un penseur de la tradition républicaine et cela, en dépit du fait que ses travaux sur le droit des gens étaient bien connus des Pères de la Révolution américaine. Consulter Nicholas Greenwood ONUF, *op. cit.*, p. 21. Vattel, bien plus que Kant, serait selon ONUF le véritable inspirateur de l'internationalisme libéral tel que nous le connaissons à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. *Ibid.*, p. 86.

31. *Ibid.*, p. 3.

demeure *conventionnel*. De là surgirait donc la possibilité, justement invoquée par les conventionnalistes comme un argument fort à opposer aux naturalistes, que dans les faits les choses effectivement reconnues comme justes ne soient pas partout les mêmes et que des variations puissent survenir alors même que par nature celles-ci semblent impossibles. Aristote aurait ici cherché, sans grand succès d'ailleurs, à échapper aux conséquences de cette opposition et à naviger entre la *physis*, la plus importante en principe, et le *nomos* que l'on ne pourrait, pour des raisons pratiques et contingentes, écarter<sup>32</sup>. D'où la tentative aristotélicienne de penser le *nomos* dans le contexte d'un horizon défini par la *physis*. En plus d'être l'une des principales sources d'inspiration pour la pensée républicaine ancienne, l'intérêt de ce point de départ portant sur la solution aristotélicienne vient de ce qu'il fournit en quelque sorte une structure à la reconstitution par Onuf de la double histoire du républicanisme. C'est en effet parce qu'Aristote lui-même raconte deux histoires qu'Onuf souhaite aussi en raconter deux et c'est parce qu'Aristote lie étroitement ces deux histoires qu'Onuf souhaite aussi les lier<sup>33</sup>.

La première histoire est *grosso modo* celle racontée dans tous ses détails par Pocock, qui part d'Aristote pour atteindre le sol américain au 18<sup>e</sup> siècle en passant par Polybe (~202 - ~120 av. J.-C.), Machiavel, Francesco Guichardin (1483-1540), James Harrington (1611-1677), Montesquieu (1689-1755), Rousseau, David Hume (1711-1776), Adam Smith et John Millar (1735-1801). C'est l'histoire d'une pensée s'appuyant sur le pôle conventionnel de l'opposition grecque et conduisant, de par les vicissitudes temporelles auxquelles sont confrontées ces conventions et les républiques auxquelles elles donnent lieu, à la possibilité d'un déclin à venir<sup>34</sup> qu'il s'agirait justement d'arriver à prévenir. Cette branche atlantique du républicanisme se serait, à partir du 18<sup>e</sup> siècle, investie dans le libéralisme naissant auquel elle aurait largement contribué à donner une forme constitutionnelle (l'État de droit) que viendraient par la suite renforcer les développements du droit positif et de la science empirique<sup>35</sup>. La seconde histoire, celle qu'Onuf souhaite justement mettre en lumière, part aussi d'Aristote mais cette fois pour mettre l'accent sur le pôle naturel de l'opposition grecque en insistant sur le caractère naturel de cet « espace » public que constitue la république. Cicéron, Althusius, Grotius, Leibniz, Wolff et Kant sont les principales figures de cette branche continentale qui insiste sur les dimensions contingentes des républiques – telles que leur grosseur – qui affecteraient différemment et dans une perspective spatiale plutôt que fondamentalement temporelle comme le suppose la branche atlantique, la forme ou le régime (*politeia*, *status*) d'une république qui demeure cependant, en tant qu'association visant le bien commun, naturelle dans la

32. Consulter ARISTOTE, *La politique*, Paris, Vrin, 1962, 1253a. Le passage est évoqué par Nicholas Greenwood ONUF, *op. cit.*, p. 37.

33. *Ibid.*, pp. 32, 37.

34. *Ibid.*, p. 40.

35. *Ibid.*, p. 47.

mesure où elle s'inscrit précisément dans une série ascendante d'associations<sup>36</sup>.

Dans la deuxième partie du livre, Onuf explore l'héritage de la branche atlantique ou vattélienne du républicanisme. Trois thèmes – celui de la souveraineté, celui de l'intervention et celui de la société internationale – retiennent son attention. Dans la troisième partie du livre, Onuf explore cette fois l'héritage de la branche continentale ou kantienne du républicanisme. Ici encore trois thèmes – celui des niveaux (*levels*), celui de la paix et celui des besoins (*needs*) – retiennent son attention. Dans chacune de ces deux parties, Onuf cherche à mettre en lumière les tensions qui surgissent de la confrontation des deux branches de la pensée républicaine avec le libéralisme contemporain qui revendique fréquemment cet héritage, sans cependant toujours véritablement l'estimer à sa juste valeur. Méconnu et généralement peu apprécié, Vattel aurait été, selon Onuf, celui qui a le plus anticipé les préoccupations libérales contemporaines et qui aura également largement contribué à articuler une représentation des relations internationales qui apparaît à bien des égards toujours problématique. Au contraire, revendiqué tout au long du siècle comme l'une des principales figures de l'internationalisme libéral, Kant aura souvent vu ses réflexions reprises, invoquées mais aussi fréquemment amputées de son contenu républicain qui justement leur donnait un sens et qui aurait sans doute pu éclairer des développements – tel celui de la production et de l'échange – qui autrement semblaient avoir une autonomie quasi absolue et lourde de contradictions.

Si chacun des six chapitres qui composent ces deuxième et troisième parties de l'ouvrage peuvent effectivement être lus indépendamment les uns des autres, l'ensemble parfaitement cohérent qu'ils forment contribue, sans que cela ne fasse le moindre doute, à leur puissance argumentative. Chacun d'eux constitue un exercice appliqué en histoire de la pensée qui permet à Onuf d'exposer que le principal problème auquel est aujourd'hui confrontée la pensée internationale – dans sa version libérale mais également dans sa version réaliste – vient de ce qu'elle semble largement impuissante à appréhender l'importance fondamentale des arguments républicains qui l'habitent. En ce sens, cet ouvrage s'offre comme une critique radicale des « traditions » libérale et réaliste et, notamment, de leur incapacité à appréhender dans toute sa complexité historique et substantive la réalité qui est aujourd'hui la nôtre. Il leur faudrait, pour cela, rendre raison de l'importance respective et véritablement constitutive des agents et des structures, ainsi que des hommes et de leurs arrangements sociaux. La grande leçon de l'héritage que nous lègue selon Onuf la pensée républicaine – et l'importance tout à fait capitale d'Aristote à cet égard – vient ainsi de ce qu'elle témoignerait de la nécessité de dire l'histoire à la fois comme *physis* et comme *nomos*, de dire l'actualité quotidienne comme si elle était tout à la fois l'expression de l'agent et de la structure, l'un ne pouvant justement prendre son sens véritable que vis-à-vis

36. *Ibid.*, pp. 48, 70-75.

et en référence à l'autre. Onuf rejoint ainsi, par un détour tout à fait remarquable dans l'histoire de la pensée, les préoccupations constructivistes qui sont les siennes<sup>37</sup>.

### III – (Re)construire la doctrine « antique » de la politique étrangère

Si aussi bien Schmidt qu'Onuf – très bien informés des controverses, des enjeux et des débats actuels en matière de théorie des relations internationales – sont tous deux parfaitement conscients des importantes limites liées à l'affirmation selon laquelle il existerait quelque chose comme une tradition transhistorique réaliste en matière de relations internationales<sup>38</sup>, Philippe Constantineau ne résiste guère, quant à lui, à la tentation de postuler l'existence d'une telle tradition. Son origine serait à rechercher dans la Grèce antique, plus particulièrement chez Thucydide dont le célèbre ouvrage relatant l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* s'offrirait comme une source d'inspiration pour les modernes tels Hans J. Morgenthau (1904-1981), Kenneth N. Waltz ou Robert Gilpin<sup>39</sup>. Non sans quelques hésitations<sup>40</sup> et développements qui demeurent obscurs<sup>41</sup> et pointent en direction d'une interprétation qui nous semble à plusieurs égards s'écarter de la lecture réductrice et généralement ahistorique qu'en feront les néo-réalistes au 20<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>, Constantineau juge néanmoins utile de procéder sur la base de cet *a priori* réaliste. Partant de là, et nous aurons l'occasion de revenir dans cette étude sur la tension qui semble poindre ici dans la pensée de Constantineau, l'objectif consiste à « dégager la théorie-cadre à partir de laquelle les relations internationales et la politique étrangère peuvent être comprises, aujourd'hui comme à l'époque

37. Consulter Nicholas Greenwood ONUF, *World of Our Making. Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.

38. Nous entendons par tradition transhistorique, une tradition dont les principaux éléments – par exemple les prémisses, les axiomes ou encore les hypothèses – seraient, sans aucun égard pour les variations dans le temps ou dans l'espace, considérés comme étant toujours et partout valides.

39. Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, pp. 14, 23.

40. CONSTANTINEAU s'interroge en effet sur les véritables leçons réalistes qu'il convient de tirer d'une lecture de Thucydide et reproche aux théories réalistes modernes leur attitude faussement scientifique qui ne pourrait justement que conduire à une tragique répétition de l'histoire. *Ibid.*, pp. 109-111.

41. Ainsi sa discussion du concept d'anarchie, *ibid.*, pp. 106-107, 226-229.

42. Pour une lecture critique de la revendication de Thucydide dans les travaux réalistes au 20<sup>e</sup> siècle, on consultera Laurie M. Johnson BAGBY, « The Use and Abuse of Thucydides in International Relations », *International Organization*, vol. 48, n° 1, hiver 1994, pp. 131-153. Il est particulièrement surprenant de constater qu'alors même que Constantineau juge que l'importance de Thucydide vient de la leçon qu'il nous offre sur l'histoire – en tant que « savoir du passé ... qui devient un élément essentiel de la sagesse politique, laquelle s'applique au discernement du futur », Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, p. 15 –, il ne prend par ailleurs guère connaissance (consulter néanmoins la note 38 de cette étude) des sévères critiques portant sur l'ahistoricité du néo-réalisme.

classique<sup>43</sup> », à partir d'une lecture des œuvres de Xénophon (~429 - ~357 av. J.-C.), d'Isocrate (~436 - ~338 av. J.-C.), de Platon (~427 - ~347 av. J.-C.) et d'Aristote.

Selon Constantineau, si les Grecs ne se sont guère préoccupés de penser la guerre en tant que telle, la raison n'est probablement pas – comme tend à le suggérer une longue tradition interprétative apparentée à l'opinion selon laquelle le monde grec y était par ailleurs perpétuellement confronté<sup>44</sup> – que le phénomène serait tout simplement naturel, subi plus que choisi, et qu'il n'y aurait par conséquent rien de plus à en dire. Il y aurait bien au contraire, éparpillées ici et là dans les textes anciens, de ces « pierres encore mal dégrossies » qui permettraient justement d'illustrer que la question de la guerre a bel et bien préoccupé les Grecs qui la rencontrent quoique de façon généralement fortuite<sup>45</sup>. En effet, c'est la question de la « structure intérieure de la communauté politique » qui constitue véritablement l'objet premier de leurs réflexions<sup>46</sup>. Un peu comme si, n'ayant pas une place privilégiée dans la pensée politique, car ne trouvant tout simplement pas « dans la politique son premier lieu<sup>47</sup> », la guerre ne pouvait tout simplement pas être intégrée d'une manière formelle. D'où l'ambitieux projet exposé ici consistant à reconstruire, à partir justement de ces éléments épars, mais cependant complémentaires et trop souvent négligés par l'histoire de la pensée politique, « une doctrine de la politique étrangère qui constituerait le pendant de la classification classique des régimes politiques ». Une telle reconstruction est rendue possible, selon Constantineau, grâce à la place centrale qu'occuperait ici, outre Socrate qui est, précise-t-il, leur « maître à tous » : Thucydide<sup>48</sup>.

Pour Constantineau, qui lui consacre la première moitié de son ouvrage, Thucydide est sans conteste la figure par excellence du réalisme politique dans la mesure où, d'une part, il cherche, dans son récit, à mettre à jour la « cause la

43. *Ibid.*, p. 17.

44. La phrase suivante, tirée du livre premier des *Lois* de Platon (626a), a souvent servi à légitimer une telle opinion : « [c]e que la plupart des hommes appellent la paix n'est qu'un mot ; en réalité, de par la nature, chaque cité se trouve toujours dans un état de guerre non déclarée contre toutes les autres cités. » Nous citons ce passage d'après la traduction de Benedetto BRAVO, « SULAN. Représailles et justice privée contre des étrangers dans les cités grecques (Étude du vocabulaire et des institutions) », *Annali della scuola normale superiore di Pisa*, classe di lettere e filosofia, série III, vol. 10, n° 3, 1980, p. 966 qui s'écarte légèrement de celle donnée par Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, p. 9, lequel juge par ailleurs que la guerre était très fréquente. *Ibid.*, pp. 163, 164. Sur les origines de cette interprétation et pour une réinterprétation du passage des *Lois*, consulter Benedetto BRAVO, *op. cit.*, pp. 965-967 et 977-983.

45. Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, p. 12.

46. Consulter Leo STRAUSS, « Sur la philosophie politique classique », dans Leo STRAUSS, *Qu'est-ce que la philosophie politique ?* [1959], Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 85. Cité (en traduction libre) par Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, p. 10.

47. Annick CHARLES-SAGET, « Guerre et nature. Études sur le sens du *Pólemos* chez Aristote », dans Pierre AUBENQUE, dir., *Aristote politique. Études sur la Politique d'Aristote*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 100.

48. Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, pp. 12, 14.

plus vraie » de la guerre et où, d'autre part, cette cause – la crainte des Lacédémoniens provoquée par la montée en puissance des Athéniens – pointerait précisément en direction d'une facette capitale de la nature humaine selon laquelle « ce n'est qu'exceptionnellement que les êtres humains agissent de manière libre et désintéressée<sup>49</sup> ». Il n'est pas innocent ici que Constantineau fasse précéder son étude de la cause vraie (chap. 3) d'une analyse de l'utilité que Thucydide accordait à l'histoire (chap. 1) ainsi que d'un exposé du caractère paradigmatique que prenait dans de telles circonstances la guerre du Péloponnèse (chap. 2). En effet, puisque la nature humaine pousserait les êtres humains à se retrouver dans des situations similaires et à se comporter de la même façon, l'histoire aurait une certaine « tendance » à suivre le même chemin et à se répéter<sup>50</sup>. Dès lors, le caractère paradigmatique de cette guerre provient de ce qu'elle s'imposera finalement à ses principaux protagonistes qui bénéficiaient pourtant d'une liberté que bien peu avaient connue auparavant, alors que d'un point de vue théorique la guerre eut pu apparaître comme évitable. Ainsi, bien que les Grecs vivaient de façon générale dans une « sécurité » plus grande que jamais, la guerre frapperait pourtant en les rejetant brutalement « aux débuts de leur histoire<sup>51</sup> ». Trois chapitres supplémentaires – proposant un bref compte rendu du discours tenu par les principaux protagonistes – viennent approfondir l'analyse que fait Thucydide de la situation dans le Péloponnèse et confirment son enseignement. Leçon réaliste portant sur les limites de la sagesse politique (chap. 7), cet enseignement met nettement en lumière, selon Constantineau, que cette guerre du Péloponnèse s'offre d'abord et avant tout comme « la victoire de la nature humaine, de la nécessité [et] de la contrainte sur la liberté<sup>52</sup> ».

C'est ici, dans le dernier chapitre de cette première partie consacrée à Thucydide et au réalisme, que la tension semble véritablement exploser. Constantineau semble en effet écartelé entre une lecture orthodoxe du réalisme à la *Gilpin*, qui conduirait ultimement à une *self-fulfilling prophecy* au sein de laquelle l'histoire apparaît bel et bien « condamnée à une répétition tragique », et une lecture plus généreuse de la sagesse politique de Thucydide qui serait cette fois marquée par « l'union de la doctrine du réalisme et de la philosophie politique » ; union qui permettrait justement d'envisager la possibilité « de prévenir les situations de conflits, de façon à atténuer, à réduire, voire à éliminer leur violence<sup>53</sup> ». Si Constantineau retient en fin de compte mais du bout des lèvres cette deuxième lecture, on peut s'interroger ici sur les raisons qui l'ont conduit à faire tant de références à la variante orthodoxe du réalisme ; d'autant plus que le traitement qu'il en fait semble pour le moins

49. *Ibid.*, p. 47.

50. *Ibid.*, pp. 90, 112, 33-34. Constantineau précise bien, quoique sans malheureusement explorer plus profondément la distinction, qu'il ne s'agit pas de prétendre ici que l'histoire est « condamnée » à se répéter.

51. *Ibid.*, p. 44.

52. *Ibid.*, p. 101.

53. *Ibid.*, pp. 111, 112.



obscur et quelquefois même tout simplement confus. Sans doute aurait-il été beaucoup plus fructueux d'inscrire, et ce dès les premières pages de l'ouvrage, sa lecture de Thucydide *a contrario* de celle, qu'il semble en définitive justement juger trop fragile, du réalisme moderne contribuant ainsi à dissiper le mythe d'une tradition uniforme que revendique trop souvent ce discours contemporain.

Car c'est bel et bien cette lecture plus généreuse de Thucydide que se seraient, selon Constantineau, « appliqués à développer », à la suite de Thucydide, les auteurs classiques que sont Xénophon, Isocrate, Platon et Aristote. Ce sont eux qui constituent ici l'objet de la deuxième partie du livre et qui fournissent à Constantineau le matériau de sa reconstruction. Celle-ci s'articule autour des idées de panhellénisme et d'ennemi naturel qui participent, plus ou moins explicitement selon les auteurs, de l'imaginaire politique à l'âge classique. Il y a en premier lieu Xénophon qui aurait travaillé à rendre légitime une politique impérialiste, en montrant que cela est « conforme à l'ordre des choses » et donc en parfait accord avec la nature, tous devant être persuadés que cela était dans leur intérêt propre<sup>54</sup>. Xénophon esquisserait en effet, notamment dans la *Cyropédie* relatant le récit de l'éducation et de la vie active de Cyrus l'ancien, la possibilité d'une union « des cités et des peuples à l'intérieur d'un empire » pacifié et gouverné par un seul homme. Xénophon retient l'exemple de la conquête de l'Asie et des moyens utilisés par Cyrus pour constituer cet empire pour avancer un argument en faveur d'une politique impériale qui, bien conduite, pourrait apparaître comme parfaitement souhaitable<sup>55</sup>. À l'encontre de Xénophon qui aurait en quelque sorte défendu une mauvaise forme d'hégémonie (l'impérialisme) qui se sera finalement épuisée à force d'intimider ou de contraindre les cités assujetties, Isocrate souhaite, sur un mode pragmatique recherchant l'efficacité et rejetant donc les « vaines spéculations » qui seraient celles de Platon et d'Aristote<sup>56</sup>, faire la promotion d'une juste hégémonie permettant de conduire à la création d'une ligue panhellénique regroupant l'ensemble des cités grecques. Juste plutôt que mauvaise, cette hégémonie doit en effet reposer sur le libre consentement des autres cités et elle jouerait alors un rôle analogue à celui d'un gouvernement. Juste cette hégémonie l'est aussi, selon Isocrate, dans la mesure où elle permettra d'entreprendre la conquête du Barbare que deux raisons justifient : d'une part, depuis la guerre de Troie mais surtout depuis la conquête de l'Ionie par le roi perse, le Barbare est l'ennemi héréditaire des Grecs ; d'autre part, étant donné ses mœurs, le Barbare est aussi un ennemi naturel qui ne serait pas maître de lui-même et ne mériterait donc pas de conserver ce qu'il possède. Ainsi Isocrate suppose-t-il qu'une hégémonie grecque serait dans l'ordre des choses dans la mesure où elle n'aurait « en vue que la justice<sup>57</sup> ».

54. *Ibid.*, p. 116. Pour Constantineau, Xénophon est le père de l'impérialisme.

55. *Ibid.*, pp. 133, 116.

56. *Ibid.*, pp. 142, 137, 139.

57. *Ibid.*, pp. 143, 206.

Si aussi bien Xénophon qu'Isocrate supposent un panhellénisme fondamentalement actif, Platon, auquel Constantineau consacre deux longs chapitres, pencherait plutôt en faveur d'un argument défensif découlant d'une réflexion sur la cité bien constituée ou idéale ayant non seulement – comme l'illustre bien le dialogue portant sur les motifs de diverses lois crétoises relatives aux usages ayant trait à la guerre tiré du livre premier des *Lois* (625c-629e) – d'autres finalités que la guerre mais ne se résumant pas non plus à une simple profession de foi envers une union des Hellènes. En fait, la cité se trouverait selon Platon plus ou moins irrésistiblement entraînée – du fait des limites auxquelles elle serait confrontée – dans une dynamique concurrentielle causée par la nécessité d'étendre (pour satisfaire des besoins croissants) ou de défendre (contre l'appétit d'autres cités qui souhaiteraient satisfaire leurs propres besoins) son territoire<sup>58</sup>. C'est dans ce contexte qu'il convient, selon Constantineau, d'interpréter les mesures relatives à la politique étrangère de la cité : 1) l'expansion ne doit pas menacer l'unité et 2) la cité ne doit pas avoir la réputation d'être trop grande ou trop petite. Ces prescriptions s'inscriraient ainsi directement dans la perspective où la guerre est, pour Platon, une « possibilité constamment présente pour la cité<sup>59</sup> » et où il convient donc de la limiter au maximum, en commençant bien entendu par le monde hellène qui, une fois ses différends résolus ou gérés convenablement et sans dégénérer en guerre totale, serait sans doute mieux à même de résister aux Barbares.

L'importance de ces auteurs vient, selon Constantineau, de ce que leurs réflexions éparses sur les questions extérieures articuleraient, sans qu'ils ne l'aient eux-mêmes envisagé de cette manière, une classification portant sur la constellation des rapports de forces existant entre les États. Trois catégories seraient discernables selon Constantineau : d'abord l'empire lorsqu'une seule cité domine ; ensuite l'hégémonie lorsque deux ou plusieurs cités dominent chacune une alliance ; enfin l'anarchie lorsque personne ne parvient à dominer<sup>60</sup>. Constantineau ne développe pourtant pas en profondeur l'analyse de cette classification. Qui plus est, bien que Thucydide occupe une place importante dans le livre, rien n'est pourtant dit dans la conclusion sur la relation que ces diverses réflexions entretiennent avec la sienne propre. En fin de compte, s'il ne fait pas de doute, comme l'avance Constantineau sans pourtant approfondir une telle assertion, qu'un retour aux Grecs serait certainement à même d'enrichir nos réflexions sur les relations internationales actuelles<sup>61</sup>, en partant ici de cette problématique dont l'ouvrage de Brian C. Schmidt montre bien qu'elle est moderne et en plaquant pour ainsi dire cette représentation des relations internationales sur la Grèce antique, ne risque-t-

58. *Ibid.*, pp. 156-157, 187. C'est sur ce point que la position d'Aristote s'écarte de celle de « Platon ». La richesse serait en effet un bien pour Aristote alors qu'elle demeure l'une des principales sources de conflits pour Platon. *Ibid.*, pp. 193-194.

59. *Ibid.*, p. 159.

60. *Ibid.*, pp. 224-225. L'anarchie pourra aussi prendre une forme confédérale de droit que Constantineau nomme la *politie*.

61. *Ibid.*, p. 220.

on pas de tomber dans l'anachronisme<sup>62</sup> et, ce faisant, de limiter l'impact d'une telle réflexion sur la façon dont les préoccupations que cette problématique reflète pour nous aujourd'hui pouvait effectivement être appréhendée par d'autres dans l'histoire ? D'autant plus que, bien que Constantineau veuille y voir une pensée se développant pour ainsi dire en parallèle, cette « doctrine » de la politique étrangère semble ici largement isolée de ce qui constitue par ailleurs l'élément central de la pensée politique antique : l'idée de justice<sup>63</sup>. Peut-on en effet véritablement admettre ici la validité de cette affirmation de Constantineau selon laquelle « la question de la détermination de l'intérêt le plus vital » en matière de politique étrangère serait pour ainsi dire « identique à la question posée par la philosophie politique classique, à savoir celle qui porte sur les fins de l'État ou sur le souverain bien<sup>64</sup> » ? Que « le thème des relations extérieures ne soit abordé qu'incidemment chez ces auteurs<sup>65</sup> » – et il faut ici apprécier à sa juste valeur cette utile contribution de Constantineau qui vise précisément à lever une partie du voile qui a trop longtemps recouvert l'étude de ce thème – n'est certainement pas innocent ; et la question nous apparaît toujours être d'une importance capitale.

Il ne fait guère de doute aujourd'hui que cette renaissance de l'histoire de la pensée est à même de permettre une contribution importante au développement des relations internationales. Cela, non seulement dans la mesure où elle contribue effectivement à élargir l'horizon à partir duquel nous cherchons tous à réfléchir aux questions qui nous hantent quotidiennement, mais également parce que cette renaissance témoigne d'une attitude critique qui pousse à ne plus prendre l'histoire pour acquise, un peu comme si cette histoire n'avait justement pas, elle-même, une histoire. Chacun à sa manière, les

62. CONSTANTINEAU pose la question de l'anachronisme mais uniquement dans la discussion (qui ne nous semble pas soulever de problème particulier) du concept d'impérialisme chez Xénophon. *Ibid.*, pp. 116-117. L'auteur soulève également la question du rapport entre cité, polis et État et suggère (ce qui demanderait selon nous un développement plus systématique) que ces trois termes désignent « toute communauté autarcique et souveraine » et qu'ils sont donc « parfaitement synonymes et interchangeables ». *Ibid.*, pp. 154-155n11. Au-delà de la sémantique, la personnification de l'État – qui est une caractéristique moderne permettant d'envisager que cet État a une vie propre, indépendante des individus qui le composent – était inconnue des Grecs et a certainement contribué à ce que l'idée même qu'il puisse y avoir des relations entre États n'ait pas véritablement été creusée. Consulter ROBERT PURNELL, « Theoretical Approaches to International Relations: The Contribution of the Graeco-Roman World », dans TREVOR TAYLOR, dir., *Approaches and Theory in International Relations*, Londres, Longman, 1978, pp. 27-28.

63. Constantineau aborde certes la question, notamment dans sa discussion de Platon, mais le traitement aurait sans aucun doute gagné à être plus systématique. On consultera à cet égard la récente étude de THOMAS L. PANGLE, « Justice Among Nations in Platonic and Aristotelian Political Philosophy », *American Journal of Political Science*, vol. 42, n° 2, avril 1998, pp. 377-397. Pour une interprétation de Thucydide qui insiste sur la place qu'occupe le thème de la justice dans son histoire, consulter DAVID COHEN, « Justice, Interest and Political Deliberation in Thucydides », *Quaderni urbinati di cultura classica* (nouvelle série), vol. 16, n° 1, 1984, pp. 35-60.

64. Philippe CONSTANTINEAU, *op. cit.*, p. 111.

65. *Ibid.*, p. 219.

ouvrages recensés ici participent à cette renaissance et, du fait même des divers « objets de recherche » retenus, ils ont tous contribué à enrichir un peu plus ce passé qui est aujourd'hui notre présent. Comment donc conclure autrement qu'en souhaitant que ces exercices ne sombrent pas trop rapidement dans l'oubli auquel ils sont trop souvent condamnés en relations internationales et, en tant qu'interprétations cette fois, qu'ils en suscitent de nouvelles pour qu'ainsi, l'histoire soit racontée et qu'elle rende peut-être un peu plus facile l'appréhension critique du présent.